

Programme des commémorations du centenaire de la mort de Jules Massenet (1842-1912)

SEPTEMBRE 2012

Site Internet des Archives départementales

Mise en ligne de documents numérisés concernant les Arts du spectacle et notamment Jules Massenet (affiches d'opéra, de ballets et d'opérettes, dessins de décors et de costumes).

DU 15 AU 21 SEPTEMBRE 2012

Église d'Égreville.

Exposition de photographies sur la vie de Jules Massenet, organisée par l'association ECLAT.

ENTRÉE LIBRE 9H À 17H.

VISITES GUIDÉES GRATUITES SUR RÉSERVATION

(OFFICE DE TOURISME D'ÉGREVILLE : 01 64 29 21 66).

LES 22 ET 23 SEPTEMBRE 2012

Les Champarts, impasse du château, Égreville.

Exposition d'affiches d'opéra originales des œuvres de Jules Massenet, prêtées par le Département de Seine-et-Marne (Archives départementales), organisée par l'association ECLAT.

ENTRÉE RÉSERVÉE AU PUBLIC DU FESTIVAL « MUSICAMPARTS »

LE 22 SEPTEMBRE 2012 À 17H ET LE 23 SEPTEMBRE 2012 À 15H

église d'Égreville.

Concerts donnés par l'École normale de musique de Paris dans le cadre du festival de chant lyrique et de piano « Musicamparts ».

Des morceaux composés par Jules Massenet connus et inédits seront notamment interprétés.

SUR RÉSERVATION (OFFICE DE TOURISME D'ÉGREVILLE : 01 64 29 21 66).

TARIFS

SAMEDI 22 SEPTEMBRE (CONCERT ET REPAS) : ADULTES : 30 € - JEUNES ET ÉTUDIANTS : 20 €

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE (CONCERT) : ADULTES : 16 € - JEUNES ET ÉTUDIANTS : 10 €

FORFAIT 2 JOURS : ADULTES : 40 € - JEUNES ET ÉTUDIANTS 24 €

www.seine-et-marne.fr

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT



www.facebook.com/Archives77
<http://archives.seine-et-marne.fr>

Commémoration du centenaire de la mort du compositeur Jules Massenet (1842-1912)



CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

Massenet (1842 - 1912)

Mathias Auclair, Conservateur en chef
à la Bibliothèque-musée de l'Opéra

11 septembre 2012 à 18h30
Auditorium des Archives
départementales, Dammarie-lès-Lys

23 octobre 2012 à 20h30
Médiathèque de Meaux

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Massenet (1842-1912)

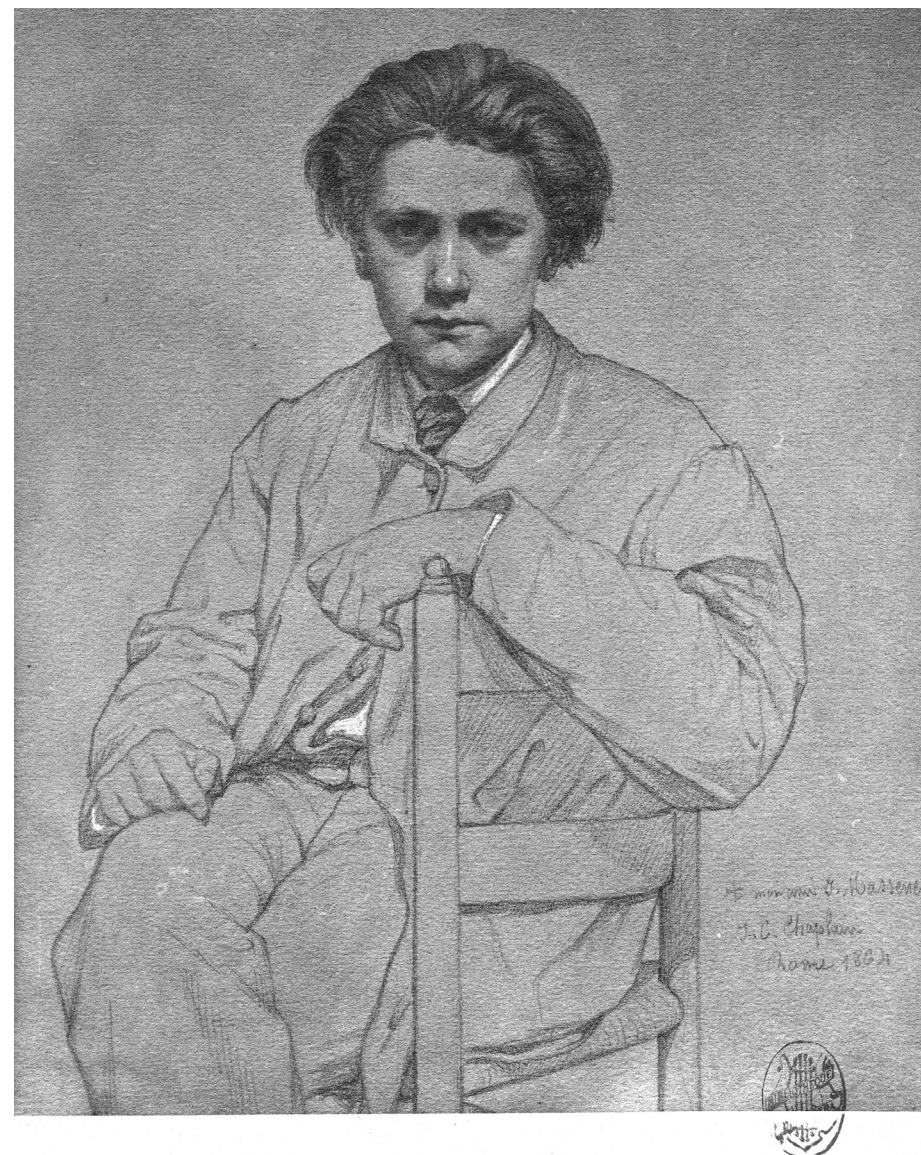
Mathias Auclair, Conservateur en chef
à la Bibliothèque-musée de l'Opéra

De la création du *Roi de Lahore* au Palais Garnier en 1877 jusqu'à sa mort en 1912, Massenet domine la vie lyrique française et réussit au théâtre une synthèse unique des arts et de la musique. En effet, bien loin de se cantonner à son seul rôle de compositeur, il s'intéresse à tout, contrôle tout et impose sa vision picturale et scénographique aux directeurs de théâtres, aux décorateurs et aux metteurs en scène. De grands succès, représentés sur les scènes lyriques du monde entier, jalonnent sa carrière : *Manon* et *Werther*, mais aussi *Le Cid*, *Thaïs*, *Grisélidis*, *Cendrillon*, *Le Jongleur de Notre-Dame*, *Chérubin*...

Partout, le compositeur incarne l'élégance et la sensualité françaises, d'autant qu'il aime à mettre en valeur le talent des plus belles cantatrices de son temps : Sibyl Sanderson, Rose Caron, Lucienne Bréval, Marie Heilbronn ou Lucy Arbell. Autorité musicale, professeur recherché et aimé, Massenet a pour élève Alfred Bruneau, Gustave Charpentier, Ernest Chausson, George Enescu, Reynaldo Hahn ou Gabriel Pierné. Même Claude Debussy, qui n'a pas été de ceux-là, ne cache pas son admiration pour le compositeur.

Cette conférence retracera l'itinéraire de celui qui a été le compositeur par excellence de la Belle Époque, l'un des grands réformateurs de l'opéra français et qui a choisi de finir sa vie à Égreville où il est inhumé.

Ci-contre : « Portrait de Jules Massenet lors du séjour du compositeur à la Villa Médicis, à Rome », 1864, Jules-Clément Chaplain (1839-1909), Bibliothèque-musée de l'Opéra.



Conférences
11 septembre 2012
Auditorium des Archives départementales
de Seine-et-Marne
248, avenue Charles Prieur - 77190 Dammarie-lès-Lys
Entrée libre - Durée 1h30
Réservation obligatoire : Tél. : 01 64 87 37 81
<http://archives.seine-et-marne.fr>

23 octobre 2012
Médiathèque de Meaux
Ville de Meaux - 2, rue Cornillon
77100 Meaux
Renseignements : 01 64 36 40 50



Les Archives départementales
ont le label «Tourisme et handicap»



L'auditorium est accessible
aux personnes en situation de
handicap moteur et aux personnes
mal ou non-entendantes